



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE FINAL DE LA SESSION DU COMITÉ D'URGENCE DE LA FECAFOOT TENUE PAR VISIOCONFERENCE LE 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille-vingt-six ;

Et le vingt-huit du mois de septembre ;

S'est tenue par visioconférence, une session du Comité d'Urgence de la Fédération Camerounaise de Football, sur convocation de son Président, **Monsieur ETO'O FILS Samuel**.

Etaient présents en visioconférence :

Outre le président de la FECAFOOT ;

- ***Madame EKO MENDOMO Céline, 1^{ère} vice-présidente ;***
- ***Monsieur ABDOULKARIM, 2^{ème} vice-président ;***
- ***Monsieur DJAMPIR Arthur, 3^{ème} vice-président ;***
- ***Monsieur SHU ABUNDE Pascal, 4^e vice- président ;***
- ***Monsieur BATAMACK Pierre, Représentant élu des clubs du Football Professionnel ;***

Monsieur MANDONG Isaac Noé, **Secrétaire Général**, rapportait les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- 1. Propos introductif du Président de la FECAFOOT ;***
- 2. Examen de la crise persistante au sein du club « UNISPORT FC DU HAUT NKAM », à l'aune du démarrage du championnat MTN ELITE ONE ;***
- 3. Divers.***

Le quorum étant atteint, le Comité d'Urgence de la FECAFOOT a pu valablement délibérer conformément aux dispositions **de l'article 49 des Statuts de la FECAFOOT**.

Après examen et débats des points inscrits à l'ordre du jour, le Comité d'Urgence a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des membres :

RESOLUTION 1 :

- Considérant l'expiration des mandats des organes dirigeants de l'UNISPORT FC DU HAUT-NKAM ;
- Considérant la non-tenue d'une Assemblée Générale, dans les délais impartis par les statuts du club ;
- Considérant que la non-tenue de l'Assemblée Générale est due à la situation de crise ambiante au sein du club, entraînant de graves dissensions internes, tant au niveau des organes dirigeants que des composantes de la communauté du Haut-Nkam ;
- Considérant que ces dissensions ont irrémédiablement occasionné la perte de confiance entre les membres des organes dirigeants ;

- Considérant que cette crise ne peut permettre l'organisation ou la tenue d'une Assemblée Générale sereine ;
- Considérant le lancement du championnat professionnel MTN ELITE ONE dans les prochains jours ;

Le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres, décide de la mise sur pied d'un **Comité Provisoire de Gestion (CPG)** dans le club « UNISPORT DU HAUT-NKAM » et de la nomination des membres ainsi qu'il suit :

Président : Monsieur LEUBOU SERGES FLAUBERT

1^{er} Vice-Président : Monsieur TOUKO MATHIAS

2^e Vice-Président : Monsieur KOUMALEU ENGA JACQUES ROUSSEAU

Rapporteur : Monsieur BYOUBISSIE HERVE ROSTAND

Trésorier : Monsieur ENGOUE TCHOKOTCHEU

Conseiller n°1 : Monsieur TCHAWO NOUBIWO ANDRE CLOVIS

Conseiller n°2 : Madame NJIEGOUE JEANNE

Commissaire au Compte : Monsieur KOUKAM JACQUES STEVE

RESOLUTION 2 :

Le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres, décide que le Comité Provisoire de Gestion ainsi composé sera chargé de :

- Gérer les affaires courantes du Club « UNISPORT DU HAUT-NKAM », à compter de la publication des résolutions de la présente session ;
- Organiser une Assemblée Générale, dans un délai de 04 mois, à l'effet de procéder à l'élection des organes dirigeants dont les mandats sont arrivés à terme ;
- Rendre régulièrement compte de la gestion de toutes leurs activités ainsi que les difficultés éventuelles rencontrées au Préfet du Haut-Nkam ;

RESOLUTION 3 :

Le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres, décide que les fonctions de membres du Comité Provisoire de Gestion prennent fin à l'issue de la tenue de l'Assemblée Générale.

Fait à Yaoundé le 28 Septembre 2026

LE SECRÉTAIRE GENERAL

MANDONG Isacc Noé